





COMMUNIQUE DE PRESSE – 29 janvier 2024

## AUGMENTATION DES MOYENS ALLOUES AU CONTRAT DE LIQUIDITE CONCLU AVEC INVEST SECURITIES

Audacia (FR00140059B5 Euronext Paris – Growth), annonce ce jour avoir augmenté les moyens affectés au contrat de liquidité confié à INVEST SECURITIES par l'apport de 35 000 euros en espèces.

Cette augmentation, conforme aux dispositions de l'article 4 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 (la « Décision AMF ») a pour but de rééquilibrer les moyens cash et titres du compte de liquidité et vise à assurer une meilleure liquidité au titre et éviter le cas échéant des décalages de cours non justifiés par la tendance de marché.

A la date du 29/01/2024 après clôture du marché et après augmentation du montant en numéraire au contrat de liquidité de 35 000 euros, les moyens disponibles sont les suivants :

49 111 Titres

36 005,28 € en espèces

**Prochaine publication**: Chiffre d'affaires annuel 2023: le mardi 27 février 2024, après Bourse.

## A propos d'AUDACIA, « Maison Entrepreneuriale de Private Equity »

Fondé en 2006 par Charles Beigbeder, Audacia est un acteur innovant du capital investissement. Audacia attire les meilleurs experts sectoriels autour de trois métiers à forte valeur ajoutée :

- Le Capital Développement, qui vise à accompagner les PME familiales dans leur développement;
- Le Capital Immobilier, centré sur le coliving, nouveau mode d'habitat partagé;
- Le Capital Innovation, dédié aux innovations de rupture et plus spécifiquement aux technologies quantiques, aux applications pour l'aéronautique, le spatial et la défense ainsi que les solutions novatrices pour relever les défis de la transition énergétique et de la santé.

Euronext Growth Paris : code ISIN : FR00140059B5 / code mnémonique : ALAUD Eligible PEA PME et PEA



## **CONTACTS**



Direction de la communication / Contact Presse Éléonore de Rose +33 (0)1 56 43 48 00 / +33 6 62 64 40 53 eleonore.derose@audacia.fr



Communication financière Gilles Broquelet/Dina Morin +33 (0)1 80 81 00 00